

Mémoires de la Société dunkerquoise

pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts

19^{ème} volume 1874-1875

La peste à Dunkerque en 1666 (sous Louis XIV)

(pages 294 à 299 – extraites de BNF/Gallica)

La peste avait, à maintes reprises, pendant le XVI^e siècle fait d'affreux ravages à Dunkerque et une épidémie de la « soudaine maladie, » comme l'appelle un vieux document, s'y déclara encore dans les années 1666 et 1667. Trois mille personnes périrent et un bien plus grand nombre, soit dans la ville, soit parmi la garnison, fut atteint. Colbert, Louvois, Louis XIV lui-même, se préoccupaient vivement des phases diverses de la maladie. Louvois se faisait renseigner par M. de Chambellé, lieutenant du gouverneur de Dunkerque, Colbert recevait des avis de son fidèle Nacquart. La Correspondance administrative sous le Règne de Louis XIV contient une lettre et deux fragments de lettres de ce dernier qui sont fort intéressants à plus d'un titre. Outre les renseignements curieux sur la marche de la maladie, sur le dévouement des religieux récollets et capucins, ils nous montrent encore le secret dédain que les hauts fonctionnaires français concevaient à cette époque pour leurs administrés flamands et nous dévoilent aussi la rivalité qui divisait ces fonctionnaires eux mêmes quand ils dépendaient les uns de Colbert, les autres de Louvois. C'est ce que prouve la lettre suivante de Nacquart à son chef :

« A l'heure que je me donne l'honneur de faire réponse à celle de laquelle il vous a plu m'honorer du dernier passé, nous voyons une notable augmentation de peste : il y avoit hier 28 maisons et 10 de ce jourd'hui ; voilà en tout 38 maisons bourgeoises et plus de 60 mortz ! Tout cela n'est que canaille excepté un marchand français nommé Tivernet qui est frappé de la peste. La cause de cette augmentation est visible : il n'y a encore que 4 maisons desquelles on ayt mis hors ceux qui y sont restés ; des 34 autres on a seulement sorty les mortz et laissé les vivants, lesquels, la nuit, se communiquent. Si j'avois esté le maistre tout seroit sorty aussytost et les maisons fermées. M. de Chambellé n'a pu se résoudre encore à se servir de la force quoyque je me sois donné l'honneur de luy conseiller parce qu'il dit qu'il ne veut pas qu'on l'accuse de violeuce. Je luy ay représenté que tout se perdoit, que la douceur estoit cruauté ; il m'a répondu qu'il en avoit escrit à M. le marquis de Louvois et qu'il en attendoit l'ordre. A la fin il m'a promis d'user de force si les magistrats ne font leur devoir : nous verrons ce soir ce qu'il fera. Il faut de nécessité que nous périissions tous s'il n'y a plus d'ordre. Il est nécessaire d'en escrire fortement à mondict Sieur de

Chambellé. Cecy n'est pas un jeu de ma part : je feray ce que je dois, je vous dis tout cecy. Monseigneur, avec que beaucoup de douleur. Je ne peux attribuer nostre malheur à aultre chose sinon que Dieu nous veut affliger puisqu'il nous oste le bon sens et le jugement. M. de Chambellé a bon dessein et il se fait assez bien obéir de la part des gens de guerre ; mais il ne veut pas chocquer le Magistrat qui est très-peu zélé à l'exception d'un seul membre qui est le Sieur Soyès, lequel ne peut pas seul toutes choses. Le Magistrat le fait par malice voulant qu'on lui promette que tous ceux qui en sont ne sortiront pas s'ils sont frappez.

Le mal est grand parmi les soldats ; il y en a plus de 70 malades de peste sans ceux qui font quarantaine ; le chirurgien de santé espère que les deux tiers en guériront. Quand l'air sera infecté ce sera bien pis. Il faut se résoudre à ce qu'il plaira à Dieu.....

Les religieux Récolletz flamands et françois aussy avoient d'abord offert de servir les pestiferez, mais comme leur couvent fut fermé on a admis 2 Capucins flamands ; l'un desdicts Capucins est mort ce matin de peste ; l'autre est malade et croit qu'il en guérira ; les bons Pères Capucins ont baillé un autre Père. Dieu lui donne plus de force pour résister ! car le travail est grand.

Les Récolletz flamands offrent encore deux des leurs, ils y viendront à leur tour ; pour les Récolletz françois un des leurs mourut avant-hier de peste ; ils sont enfermez, ils ont besoin d'assistance, je ne leur manqueray point.

Les PP. Jésuites ont aussy offert 2 des leurs : ils seront [requis] à leur tour ; à présent il n'y a plus de traficq. Ces bons religieux reçoivent peu de chantez ; une aumosne à chaque couvent seroit bien employée. »

On voit par cette lettre combien les ravages de la peste et l'aspect funèbre de la ville, encombrée de morts, de mourants, de malades, avaient jeté d'effroi dans les âmes les mieux trempées ; tout le monde en était venu à se dire avec Nacquart : « Il faut se résoudre à ce qu'il plaira à Dieu ». Colbert de Groissy, frère du ministre et Intendant d'Amiens, qui avait sous sa dépendance le territoire de Dunkerque, vint visiter la ville ; sa présence et aussi une diminution d'intensité dans la maladie relevèrent un peu les courages. Le 11 Août le subdélégué écrivait de nouveau au Ministre :

« La peste n'augmente pas et depuis 8 jours il n'y a pas » plus de 8 maisons (atteintes) ; il n'y a pas de gens infectez » qu'on sçache par la ville Quant à ce qu'on a dit de la caramesse (sic) M. vostre frère y estoit et scait que, hors le festin de l'Hostel-de-Ville et la procession, il n'y a pas eu grande réjouissance. Il y avoit 48 jours que nous estions exempts de peste et les portes furent fermées durant la procession, mesme gardées par des bourgeois affin qu'aucun estranger n'y fust présent, ce qui s'est fait exactement. »

Après avoir diminué pendant quelque temps, l'épidémie ne tardait pas à reprendre une nouvelle vigueur et, en effet, sept jours après, Nacquart envoyait encore une fois un tableau fort sombre de la situation ; il disait à Colbert le 18 Août :

« Le mal est grand ici : je fais faire 30 tentes pour mettre les bourgeois et soldatz quand nous manquerons de barraques affin qu'il n'y ait plus de prétextes pour ne pas sortir. Le pauvre M. Soyès, cy-devant bourguemestre, a esté malade 8 jours ; en son absence le Magistrat n'a point agy : sa guérison leur donne la vigueur. Cet homme fait au-delà de ce qu'on peut souhaiter : les autres sont flamands et peu agissans, tousjours grondans à cause de la prétendue infraction de leurs privilèges. J'ay porté ce matin les Magistrats à donner leurs gages courants pour la nourriture des pauvres pestifférez. A présent il n'y a point de gens infectez dans la ville, on les fait sortir à fur et à mesure qu'on les découvre. »

La peste continua ainsi ses ravages, le 23 Août, Colbert, alors à Amiens, manda au Magistrat qu'il lui envoyait « un sieur Le Comte, homme expérimenté » dans le traitement de la maladie. Le conflit entre Nacquart et le lieutenant-gouverneur, M. de Chambellé, durait toujours et s'envenimait. Colbert entretint Louvois des plaintes de son agent : Louvois voulut écrire lui-même à Nacquart une lettre où il rendait justice à ses efforts et où il l'engageait à ne tenir qu'un médiocre compte de l'opinion de ses inférieurs : « Il n'y a rien de si important au service de Sa Majesté, lui disait-il, que de conserver l'autorité de celui qui commande ; elle est ordinairement enviée par ceux qui sont obligés de la reconnoitre et comme il n'y a personne sans défaut, les subalternes embrassent avec joie les occasions qu'on leur présente de censurer les actions de ceux qu'ils doivent révéler. »

Quoiqu'il en soit, l'année se passa tristement à Dunkerque ; il ne se trouvait pas une famille qui n'eût été frappée dans ses affections. Tant à cause de la peste que par suite de la peur, tout commerce avait cessé ; seuls les corsaires donnaient, en revenant avec des prises riches et nombreuses, un peu d'animation au port. En effet, la France, après avoir gardé d'abord une apparente neutralité entre l'Angleterre et la Hollande, s'était enfin alliée ouvertement avec cette dernière, moins peut-être pour soutenir contre les Anglais une lutte où, de part et d'autre, on ne montra pas grand acharnement, que pour augmenter sa marine avec le secours des Hollandais.